

Compte-rendu de la réunion de
Commission locale de développement rural
18/10/16 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 19 octobre 2016

Présents :

Anne BUGHIN, Valéry CLARINVAL, Bruno MEUNIER, Bernard ARNOULD, Robert MARCHAL, Philippe GILLES, Philippe CORBEEL, Valérie TONON, Christian VAN SANTE, Jean LEONET, Marie-Noëlle DOUTRELUINGUE, Odile PHILIPPOT, Arthur PONCIN, Melissa TONNEAU, Annick MAHIN, Claude GREGOIRE, Jean-Luc ENGELS, Anne-Marie MOTTET, Carine RUIR, Richard GROYNNE, Arthur GOLINVAUX, Paulette COLLEAUX, Alain FERON, Anne-Sophie NENNEN;

*Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;
Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl ;*

Esther ZAEYTYDT et Catherine SERVOTTE, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

Guillaume TAVIER, Thierry DENONCIN, Gaëtan DEWASMES, Aurore FUFZA, François REMACLE, Philippe ALEXANDRE, Catherine BUGHIN, Marie VONECHE, Jacqueline HAUSEN, Etienne LUCY, Jean-Marc SIMON, Pierre DUFOING, Dominique CREPIN.

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et rappelle le but de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la Commission d'être présent et accueille Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact sprl chargé de rédiger le PCDR, ainsi que les agents de la Fondation rurale de Wallonie, Catherine Servotte et Esther Zaeytydt à qui elle cède la parole.

1. La minute d'info locale

Esther Zaeytydt invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- Samedi 22/10 : balade gourmande à Halma
- Samedi 22/10 : bourse aux vêtements organisée par la Ligue des Familles
- Lundi 24/10 : conférence sur le bien-être des aînés, pour prévenir les risques de chutes
- Vendredi 28/10 : bingo à l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Samedi 29/10 : balade contée puis soirée avec les Troupalino
- Dimanche 30/10 : concours de couyon organisé par le Conseil Consultatif des Aînés à 15h à la MDA
- Fin octobre : Halloween dans plusieurs villages

- Samedi 5/11 : Jeu des géants à Lomprez
- Vendredi 11/11 : les 50 ans du club de foot ES Wellin (animations + souper)
- Samedi 12 /11 : animations et souper raclette organisé par les Saltimbanques

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2016

Le compte-rendu est approuvé sans modification.

3. Mieux connaître la commune de Wellin : le diagnostic du territoire

a. Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

I. **Diagnostic**

Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de Wellin en 2016 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Impact sprl) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages en mai 2016).

II. **Enjeux**

Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.

III. **Stratégie**

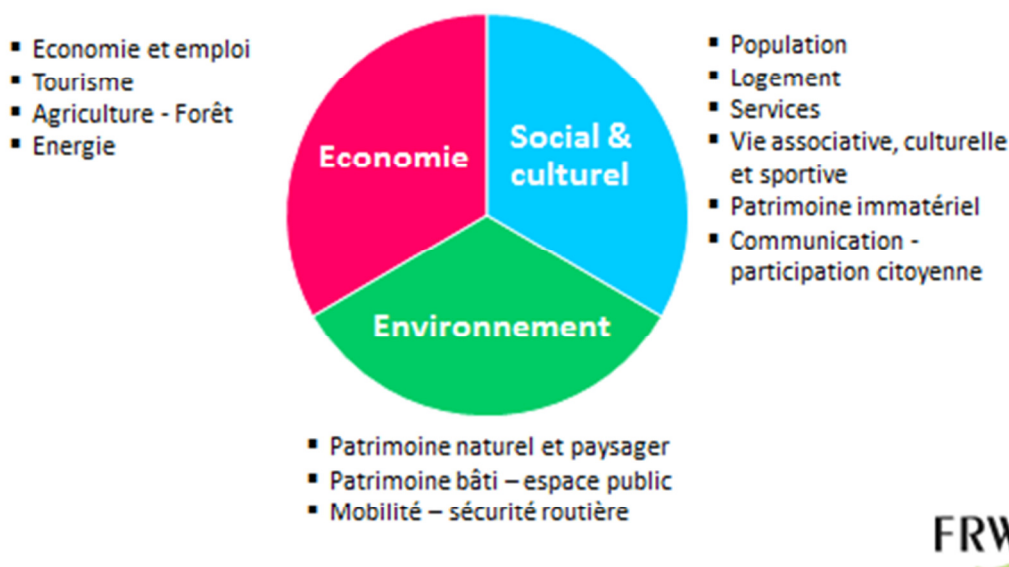
A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous Wellin en 2026 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Ce projet de territoire va prendre la forme de défis ambitieux.

IV. **Actions**

La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

b. Présentation des principales données socio-économiques par le bureau d'études Impact, auteur du PCDR

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers du développement durable :



Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact sprl en charge de rédiger le PCDR, présente ce jour la thématique « Social & culturel », structurée en 6 points. Les thèmes « Economie » et « Environnement » seront présentés lors de la réunion du 14 novembre. Pour chacun des points des trois thématiques, des données clés issues de l'analyse socio-économique apportent des informations importantes par rapport au sujet, puis un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la commune.

Les participants sont invités à réagir au contenu de ces tableaux (repris en annexe) en plénière. Le texte ci-dessous reprend les principales réactions des participants suite aux exposés.

➔ « SOCIAL ET CULTUREL »

❖ Population

La CLDR approuve le tableau AFOM. Il y a juste une question d'un participant à propos du solde migratoire : *y a-t-il un afflux éventuel d'immigrés vu la crise actuelle des migrants ?* ➔ Valéry Clarinval répond qu'il n'y a pas d'impact sur Wellin à ce jour (4 personnes sont arrivées récemment mais ont désormais quitté la commune). Depuis mai dernier, la commune n'en a plus accueilli et le Plan de répartition imposé aux communes qui devait arriver en avril a été annulé.

❖ Logement

La CLDR approuve le tableau AFOM mais nuance :

- *Les appartements ne sont pas nécessairement une menace, c'est plutôt une bonne chose pour la commune car ils répondent à une demande. Maintenant au niveau des prix, si les appartements ne se louent pas ou ne se vendent pas, les prix vont diminuer et par ailleurs, la concurrence va jouer car plus il y aura d'appartements, plus les prix vont diminuer.*

- Pour remplir ces appartements et attirer des nouveaux habitants, il faut aussi un potentiel d'emplois. Les jeunes ne vont pas nécessairement acheter à Wellin s'il n'y a pas d'emploi, s'il n'y a pas de transports en commun ni d'écoles.
- A-t-on déjà pensé à des logements intergénérationnels ? C'est dans l'air du temps mais peut-être un phénomène plus urbain ? → La FRW répond qu'il y a aussi des projets de ce type en territoire rural et rappelle le principe (partager un même bâtiment avec un logement au rez accessible aux aînés ou PMR et un logement à l'étage pour des jeunes ménages dans l'idée de se rendre des services).
- Au niveau de la pression foncière, contrairement aux chiffres présentés, les prix des terrains ont beaucoup augmenté mais en comparaison avec les autres communes, ils sont moindres. La même remarque faite sur les appartements se fait entendre : si le foncier est trop cher, les prix diminueront → L'auteur complète en disant que les chiffres sur l'immobilier sont très délicats à interpréter sur des petits volumes de transaction (ce qui est le cas à Wellin), le prix du terrain à bâtir est plus facile à regarder et analyser.
- Il faut regarder ailleurs, s'interroger et voir pourquoi les autres communes sont plus attractives ? → L'auteur explique que Libin s'est développé entre autres avec la proximité de Libramont qui est un pôle en beaucoup de choses (transports en commun, commerces, etc.). D'autres communes se sont développées également grâce à leur proximité avec le Grand-Duché de Luxembourg. Ici à Wellin, on est dans un « entre deux », proche de Namur mais pas à côté non plus, idem pour le Luxembourg. Les transports en commun révèlent le fait qu'on est dans la zone d'attractivité d'un pôle ou pas.
- N'y a-t-il pas une contradiction dans les prévisions avancées ? On nous parle de 54 personnes supplémentaires en 2036 puis un peu plus tard, d'environ 60 ménages à venir ? Est-ce que ce sont des ménages d'une personne ? → L'auteur explique qu'il y a un pourcentage à faire par rapport à la globalité (ne pas diviser les 60 ménages par 50).
- On ne parle pas des résidences services. Or, la population vieillit. Pourquoi ne pas en faire un projet ?
- Les consultations ont révélé de "nombreux" bâtiments à l'abandon mais il faut nuancer car :
→ C'est plutôt ponctuel et circonscrit à quelques villages/lieux. Par exemple, il y a un gros problème à Fays-Famenne mais c'est le fait d'un propriétaire qui a racheté un bâtiment qu'il n'entretient pas !
→ C'est difficile de réagir pour la Commune (ça reste un bien privé) qui a déjà mis en place une taxe sur les immeubles non occupés (environ 10% sur la commune). Cette taxe ne résout pas tout mais elle produit ses effets puisque dernièrement, sur 3 taxations perçues, 2 propriétaires ont « bougé ».
- Il y a 20% de secondes résidences. Pourquoi ne pas limiter ce nombre ? Il y en a dans chaque section et pas uniquement à Sohier.

❖ Services

La CLDR approuve le tableau AFOM mais complète ou remarque :

- Le temps de réaction des services de secours est effectivement beaucoup trop élevé : 30 à 45 minutes pour une intervention des pompiers. Un poste avancé serait nécessaire. Remarque : toute la commune n'est pas logée à la même enseigne en la matière puisque la section de Sohier dépend de la zone de Beauraing alors que le reste de la commune de celle de Rochefort. → La Bourgmestre précise que la situation est désormais harmonisée au niveau des tarifs.
- Le même problème existe concernant le temps d'intervention des ambulances.
- Les services de police mettent également trop de temps à réagir. Depuis la suppression du poste avancé de Wellin, puis de celui de Tellin, le territoire à couvrir par les patrouilles de la zone de police est trop étendue. Or Wellin, tout comme Libin, deux communes situées le long de l'E411, sont les plus touchées par des cambriolages dans la zone. Remarque : un Partenariat Local de

Prévention a été mis en place sur Wellin et Lomprez mais pas encore sur les autres sections de la commune, faute de bénévoles.

- *Concernant les activités proposées pour les jeunes enfants, il en existe pour les 0-2 ans (organisées par l'ONE, comme notamment les massages bébé), ainsi que pour les plus de 6 ans (stages, plaines de vacances, etc). Il y a cependant un manque pour la tranche d'âge intermédiaire.*
- *La diminution du nombre d'enfants fréquentant l'école communale de Lomprez interpelle les participants qui demandent à l'auteur de chercher des informations sur les causes de cette baisse.*
- *Les participants déplorent la distance à parcourir pour accéder à la maison médicale la plus proche (Bièvres), alors que les médecins y pratiquant sont originaires de Wellin. De plus, une rumeur de disparition de cette implantation court, à vérifier !*

❖ Vie associative, culturelle et sportive

La CLDR approuve globalement le tableau AFOM mais corrige ou précise certains éléments :

- *Les participants marquent leur désaccord avec l'affirmation que « trop d'activités se déroulent sur la commune ». Ils soulignent ce foisonnement exceptionnel d'activités pour une commune de la taille de Wellin et le considère comme une richesse, un atout, qui prouve que la commune est vivante. Ils notent qu'il faut néanmoins rester attentif à la programmation de ces activités et veiller à une bonne communication entre les associations, pour que plusieurs gros évènements ne se chevauchent pas systématiquement. Vu le nombre d'associations actives, il est cependant quasiment impossible que les activités ne se télescopent de temps en temps. Il existe un outil pour limiter ces chevauchements : un agenda des activités ?*
- *Concernant l'idée de créer une maison de jeunes, pourquoi pas mais les participants soulignent que l'encadrement est primordial dans ce type de structure, pour éviter des dérives.*
- *Concernant le manque d'activités culturelles à Wellin, les participants réfutent. Ils soulignent des activités comme la biennale des artistes, le salon du livre, des expositions temporaires... et ne croient pas à la viabilité d'un musée dans la commune. Par contre, la communication autour de ces activités culturelles pourrait être améliorée, notamment la visibilité de la Cellule Culturelle de la Haute-Lesse.*
- *La gestion des différentes salles de la commune est satisfaisante, même si certains problèmes ponctuels sont à régler (notamment à Sohier), les débordements restent marginaux. Il faut rester vigilant car les problèmes avec les riverains peuvent vite s'envenimer mais les participants ne soulignent pas de grosse faiblesse à ce sujet et s'estiment chanceux d'avoir de telles infrastructures à disposition pour se réunir.*

❖ Patrimoine immatériel – Communication – participation citoyenne

La CLDR approuve le tableau AFOM mais complète ou remarque :

- *Le manque de bénévoles prêt à prendre part aux activités des diverses associations se fait sentir. Les Wellinois seraient plus prêts à « consommer » des activités que de s'impliquer dans l'organisation de celles-ci.*
- *Il manque une vision à long terme, un projet/évènement qui porterait tous les habitants de la commune, voire d'un village pendant des années à l'instar de « Redu, village du Livre ».*

c. Réflexions en sous-groupes

Les participants se répartissent en 4 sous-groupes et reçoivent des tableaux reprenant les atouts et faiblesses ainsi que des propositions d'enjeux. Les consignes sont de :

- Réagir aux enjeux proposés (valider, compléter, corriger, reformuler, ...) et d'expliquer les remarques faites.
- Proposer de nouveaux enjeux.

Les résultats des réflexions des sous-groupes sont compilés dans les tableaux en annexe.

4. Divers

Les agents de la FRW travaillent en ce moment sur la création d'un site internet (www.wellinenaction.info) destiné à l'ODR de Wellin. Il permettra à chacun de trouver toutes les informations sur l'opération et à la CLDR d'y trouver les documents de travail, compte-rendus de réunion, etc.

La prochaine réunion de CLDR est prévue **lundi 14 novembre 2016 à 20h à la Maison des Associations à Wellin.**

Afin de travailler plus efficacement lors de cette prochaine réunion, une légère modification de méthodologie est proposée aux membres de la CLDR : les tableaux « Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces » des différentes thématiques à traiter leur seront envoyés avec l'invitation. Les agents de la FRW leur demandent de les lire avant la réunion et de prendre note de leurs remarques pour en faire part à l'assemblée en séance.

Enfin, Catherine Servotte fait part à la CLDR d'une action du Parc Naturel de Gaume, qui propose des arbres fruitiers à prix réduits dans le but de favoriser la création de vergers hautes tiges. Une fiche explicative est distribuée aux personnes intéressées.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Catherine Servotte et Esther Zaeytydt